

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 17 JANVIER 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 14

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. PREVOT, MEYER-KUHN, GOETZ, WINLING,
BABILON, RUSTENHOLZ, WEISBECKER.

Absents : MM. NEUHARD, ISEL, ATZENHOFFER (excusés)

DEL. N° 5 / 2000

OBJET : ACQUISITION DE CD et CASSETTES POUR L'ECMU

Le Président informe le Bureau que l'Association Culturelle et d'Accordéons de Gunstett, Membre de l'ECMU, vient de réaliser un CD et une cassette audio d'un enregistrement de l'ensemble de Gunstett.

Il est proposé d'acquérir 20 CD et 20 cassettes (soit 3 600 F) qui seront destinés à récompenser les lauréats de l'audition de fin d'année de l'ECMU.

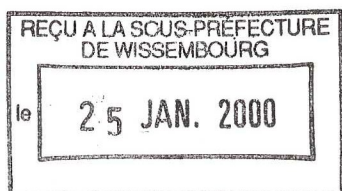
***Le Bureau, après en avoir délibéré, et vu la délibération du Conseil
Communautaire du 9 mars 1998 lui donnant délégation, à l'unanimité :***

***- autorise le Président à effectuer l'acquisition de 20 CD et de 20
cassettes de l'enregistrement réalisé par l'Association Culturelle et
d'Accordéons de Gunstett.***

Pour copie conforme

MORSBRONN-LES-BAINS, le 19 janvier 2000

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL